

« L'eau devrait être gratuite » ?



Comment les habitants se posent-ils cette question ?

La part des Français qui pense que l'eau est un bien bon marché augmente d'année en année (46% en 2020, soit 9 points de plus qu'en 2019), du fait des nombreuses opérations de communication sur le sujet, notamment pour comparer le prix de l'eau à celui d'autres services (énergie, télécommunications...). Les personnes les plus âgées sont celles qui trouvent que l'eau est chère, sans doute parce qu'elles ont connu une évolution notable des coûts, alors que 61% des moins de 34 ans la trouve peu chère. Ces appréciations restent de l'ordre de la perception puisque les deux-tiers des Français ne connaissent pas le prix de l'eau.

Malgré l'importante proportion de Français qui trouvent l'eau encore chère, ceux-ci acceptent de payer l'eau. La très grande majorité des Français trouve normal de payer des services tels que le traitement pour rendre l'eau potable (87%), le traitement des eaux

usées (84%) et d'autres postes y compris les redevances dues pour la préservation de l'environnement (70%). Par ailleurs, 76% des Français sont enclins à payer une part fixe (abonnement) pour financer le service, soit davantage que pour le gaz (75%) ou la téléphonie (72%). Cette acceptabilité très forte du prix de l'eau est sans doute à mettre en lien avec la transparence des factures : 85% des Français trouvent que la facture précise bien le détail des postes facturés et 73% qu'elle est facile à comprendre.

Dans l'ensemble, les Français sont convaincus que le prix de l'eau augmentera à cause d'investissements importants à réaliser pour la distribution d'eau potable (75%) ou pour la dépollution des eaux usées (77%). Et environ 60% des Français se disent prêts à payer l'eau plus cher si cela peut permettre d'améliorer la préservation des ressources en eau.



Ce qu'il faut retenir

L'eau est un bien commun vital, qui n'appartient à personne et dont l'accès est gratuit. En revanche, les infrastructures permettant l'adduction d'eau potable et le traitement des eaux usées ont un coût. Entre le prélèvement d'eau dans les nappes et le rejet des eaux usées dans les milieux naturels, les interventions techniques sont en effet très nombreuses. En France, leur coût doit être couvert par la facture d'eau des abonnés. Le prix moyen du m³ est de 4 €, dont environ la moitié finance l'approvisionnement d'eau potable et l'autre moitié l'assainissement.

Prospective-participative de l'eau

SEPTEMBRE 2021
Métropole de Lyon

■ Commanditaire
Anne Groperrin,
Vice-Présidente déléguée à l'eau et l'assainissement

■ Coordination
Direction de la prospective et du dialogue public
Nicolas Leprêtre

■ Rédaction
Réseau de veille DPDP
Aurélien Boutaud, Hélène Delhay et Manon Loisel

■ Création & Mise en page
Nathalie Joly (DPDP)

4 € c'est le prix moyen d'un m³ d'eau potable distribué en France

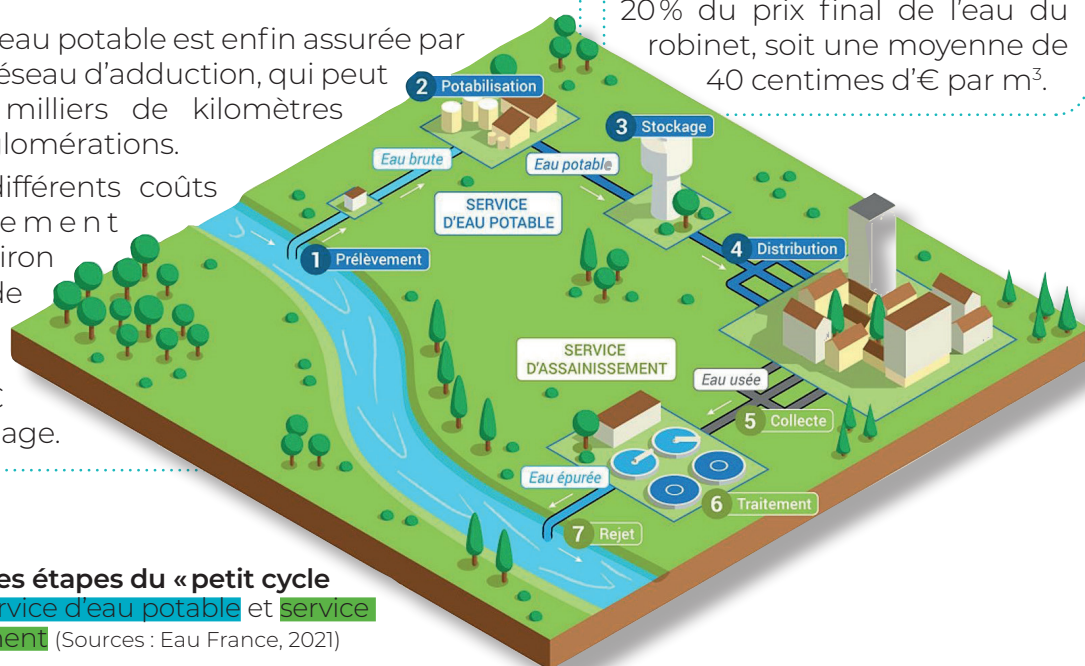
Le prix moyen d'un m³ d'eau en France s'élève à environ 4€, ce qui est proche de la moyenne européenne (Eau France, 2019). Cela représente environ 40€ de dépenses par mois et par ménage, soit un peu plus d'1% des revenus moyens des ménages. Mais cette proportion est plus forte pour les ménages les plus pauvres, puisqu'il s'agit d'une dépense indispensable. Ce prix moyen cache en réalité une grande diversité, allant du simple au quadruple, puisque les ménages habitant certaines communes paient moins de 2,5€/m³ là où d'autres flirtent bientôt avec les 10€. Ces écarts s'expliquent par de nombreux facteurs, dont en particulier la densité de population, la qualité de la ressource (qui nécessite plus ou moins de traitements), la sensibilité des milieux récepteurs des eaux usées, ou encore les types de techniques utilisées.

1,6 € servent à financer les services d'eau potable

Avant d'arriver au robinet de l'utilisateur, l'eau potable subit plusieurs étapes :

- Le captage : l'eau brute est prélevée dans les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ces réservoirs d'eau naturelle sont le plus souvent protégés et surveillés, et disposent d'installations de captage.
- Le transport vers les usines de traitement ou les lieux de stockage se fait ensuite par l'intermédiaire d'ouvrages spécifiques, comme des aqueducs, qui doivent être amortis et régulièrement entretenus.
- Le traitement : l'eau brute prélevée dans la nature respecte rarement les critères très exigeants de potabilité, elle fait donc l'objet de traitements plus ou moins complexes et coûteux qui permettent d'en garantir la qualité sanitaire (décantage, chloration, filtration, etc.).
- Le stockage : une fois rendue potable, l'eau est acheminée vers des réservoirs.
- La distribution de l'eau potable est enfin assurée par le biais d'un vaste réseau d'adduction, qui peut couvrir plusieurs milliers de kilomètres dans certaines agglomérations.

En moyenne, les différents coûts d'approvisionnement représentent environ la moitié du prix de l'eau facturée, soit environ 1,6€ par m³ (hors taxes), ou 17€ par mois et par ménage.



Les différentes étapes du « petit cycle de l'eau » : **service d'eau potable** et **service d'assainissement** (Sources : Eau France, 2021)

1,6 € (TTC) financent les services d'assainissement

La plupart de l'eau consommée est ensuite rejetée dans le milieu naturel, en suivant là encore plusieurs étapes incontournables :

- La collecte des eaux usées est assurée par un réseau de tuyaux d'évacuation et d'égouts.
- Le traitement des eaux usées : les égouts acheminent les eaux usées jusqu'à des installations comme des stations d'épuration, qui peuvent utiliser différentes techniques afin de dépolluer les eaux usées.
- Le retour de l'eau à la nature peut alors se faire sans risques pour les milieux récepteurs (rivières, fleuves, lacs ou mer).

Les différents coûts d'assainissement représentent environ, là encore, la moitié du prix de l'eau facturée, soit environ 1,6€ par m³.

40 cts de taxes sont prélevées pour chaque m³

On notera enfin qu'à ces coûts de production et d'assainissement s'ajoutent les taxes, qui représentent 20% du prix final de l'eau du robinet, soit une moyenne de 40 centimes d'€ par m³.



L'enjeu à venir va être de proposer une tarification qui prenne en compte les coûts techniques précités, les nouveaux coûts à venir du fait de l'altération de la qualité (cf. sujet 6), tout en assurant une équité d'accès. Agir à la source pour réduire les pratiques polluantes issues majoritairement de la production agricole mais aussi des modes de consommation des habitants, est un moyen de limiter en partie l'augmentation de ces coûts.

Et demain ?

Au cours de la décennie passée, les prix de l'eau potable ont augmenté sensiblement au même rythme que l'inflation. Les professionnels du secteur n'envisagent pas de réduction du prix de l'eau dans les années à venir. D'un côté, des normes plus exigeantes se profilent, qui imposent par exemple la surveillance de nouveaux polluants. D'un autre côté, le vieillissement des infrastructures d'approvisionnement et d'assainissement exige d'accroître certains investissements publics. Enfin, les évolutions de l'environnement – comme le changement climatique ou la dégradation de la qualité de certaines ressources – pourraient avoir des effets négatifs sur les coûts d'exploitation.

Pour limiter ces augmentations, des mesures d'adaptation et de prévention pourraient se multiplier, comme la protection plus stricte des ressources en eau ou la modification des pratiques les plus polluantes – notamment dans le domaine agricole, mais aussi en matière d'urbanisme. La sobriété d'usage pourrait également être incitée pour limiter la consommation d'eau, par exemple par le biais de nouvelles formes de tarifications incitatives, en fonction de la consommation ou de la saison. Afin de permettre un accès plus équitable à l'eau, des formes de tarification sociale, déjà testées dans certaines collectivités, pourraient également être amenées à se développer.

Et dans le Grand Lyon ?

► Sur la métropole de Lyon, le prix de l'eau est inférieur à la moyenne nationale. Au début 2020, il était en moyenne, toutes taxes comprises, de 3,15 €/m³ (Grand Lyon, 2019).

► 58 % de ce prix (soit 1,82 €/m³) est lié à la production et distribution d'eau potable. Cela permet de financer l'investissement et le fonctionnement d'un important patrimoine, constitué notamment de 11 sites de captage, 2 stations d'alerte et de surveillance, 4 usines de traitement, 65 réservoirs et plus de 4 000 km de réseaux. Près de 100 millions de m³ d'eau sont ainsi distribués chaque année, pour un bassin d'1,4 million d'habitants.

► Le reste du prix (42 %, soit 1,33 €/m³) permet de financer l'assainissement, soit un patrimoine constitué de 3 400 km d'égouts qui alimentent 12 stations d'épuration des eaux usées. 97,5 % des logements de la métropole sont aujourd'hui raccordés à ce réseau.

Pour en savoir +

- EauFrance, 2019, [Le prix de l'eau](#).
- EauFrance, 2021, [L'eau potable et l'assainissement](#).
- Grand Lyon, 2019, [Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement](#).
- Localtis, 2021. [Une facture d'eau en hausse de 10,7 % en moyenne depuis 10 ans](#).

Sujet n°1 – La disponibilité de la ressource en eau douce

« La planète bleue ne peut pas manquer d'eau » ?

Sujet n°2 – Les consommations visibles... et invisibles

« J'ai un comportement responsable, je fais attention à l'eau que je consomme au robinet » ?

Sujet n°3 – La responsabilité individuelle

« La lutte contre le gâchis d'eau, c'est d'abord l'affaire des agriculteurs et des industriels » ?

Sujet n°4 – Les marges de manœuvre individuelles

« Pour réduire ses consommations d'eau potable, il suffit de prendre des douches à la place des bains » ?

Sujet n°5 – La quantité d'eau douce disponible

« Il y aura toujours assez d'eau dans le Rhône et la Saône » ?

Sujet n°6 – La qualité de l'eau potable

« On trouvera toujours le moyen de rendre l'eau potable » ?

Sujet n°7 – Les nombreux effets du changement climatique

« Avec le changement climatique, c'est surtout le littoral qui sera touché par la montée des eaux » ?

Sujet n°8 – Le prix et le coût de l'eau

« L'eau devrait être gratuite » ?

Sujet n°9 – Les différentes fonctions de l'eau

« Le plus important, c'est l'eau pour boire et pour se nourrir » ?

Prospective-participative de l'eau

#SEPTEMBRE 2021
Métropole de Lyon

■ Commanditaire
Anne Groperrin,
Vice-Présidente déléguée à l'eau et l'assainissement

■ Coordination
Direction de la prospective et du dialogue public
Nicolas Leprêtre

■ Rédaction
Réseau de veille DPDP
Aurélien Boutaud, Hélène Delhay et Manon Loisel

■ Création & Mise en page
Nathalie Joly (DPDP)